

# ASSOCIATION M.A.M "SOLEIL D'ENFANTS"

Une nouvelle microstructure dynamique, innovante pour l'accueil de jeunes enfants de 2 mois<sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 6 ans de 16 places sur la VILLE du GOSIER,



Vous convie à son inauguration et à sa journée porte ouverte qui auront lieu le **samedi 20 février 2016** au 1259 route de Belle-Place Pliane 97190 Ville du gosier.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment agréable avec nous.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

☎ 0590 53 03 28

✉ [mamsoleildenfant@gmail.com](mailto:mamsoleildenfant@gmail.com)

🌐 [www.mam-soleil-denfants.e-monsite.com](http://www.mam-soleil-denfants.e-monsite.com)

f [www.facebook.com/soleildenfant](https://www.facebook.com/soleildenfant)

G+ [www.google.com/+mamsoleildenfant](https://www.google.com/+mamsoleildenfant)

Louise ☎ 0690 06 81 28

Nadine ☎ 0690 33 04 70

Annick ☎ 0690 69 67 33

Nicaise ☎ 0690 75 21 48

# Faisons connaissance avec la MAM Soleil d'Enfants

La loi 2010-625 du 09 juin 2010 relatif à la création des Maisons d'Assistantes Maternelles et portant diverses dispositions relatives aux assistantes maternelles a permis de généraliser le dispositif mam à l'ensemble du territoire.

Une mam est un dispositif innovant qui trouve sa qualité et son utilité depuis quatre ans. C'est une offre supplémentaire en matière de mode de garde, c'est un juste milieu entre l'accueil à domicile, la crèche puis l'entrée à l'école.

C'est une solution idéale sur le territoire rurale et de proximité

## AVANTAGES POUR LES ENFANTS

- vivre en collectivité et en petits groupes permet le respect de leurs rythmes et besoins.
- choix d'activités diverses
- une équipe très à l'écoute
- cadre adapté pour eux

## AVANTAGES POUR LES PARENTS

- Le complément de libre choix est versé par la CAF ou la MSA permet de prendre en charge 85% de la rémunération des assistantes maternelles et varie selon les ressources des parents.
- Une réduction fiscal de 50 % vous est attribuée sur la rémunération de l'assistante maternelle annuellement.
- Horaires atypiques
- Parent moins réticent et inquiet de part le regroupement des assistantes maternelles.
- La délégation d'accueil entre professionnels.

## QUI SOMMES NOUS

4 professionnelles de la petite enfance, diplômées et agréées par le Conseil Départemental de la Guadeloupe au sein d'une même structure. La Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M) un nouveau dynamisme d'accueil innovant pour vos jeunes enfants de 2 mois<sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 6 ans conduisant vers leur autonomie dans un cadre idyllique, adapté, sécurisé, où les enfants pourront s'épanouir selon leur propre rythme. Un suivi individualisé de chaque enfant en garantissant le respect des besoins de chacun tout en lui offrant l'avantage d'être en collectivité et en répondant aux attentes des parents, mettre au profit des enfants et des familles nos compétences professionnelles, observer les progrès réalisés afin de les stimuler dans de nouvelles expériences de découverte et du mieux vivre ensemble.